



La Ville de Genappe engage un surveillant de garderies (H/F) pour l'école de Loupoigne Contrat de remplacement

Missions de la fonction

- Vous assurez la surveillance des enfants durant les récréations et les garderies
- Vous vous occupez du change des enfants, de leur donner à manger et de les accompagner dans leur développement si nécessaire
- Vous veillez au respect des consignes de sécurité, du règlement intérieur et des installations scolaires.

Conditions générales

- Vous jouissez des droits civils et politiques et êtes de conduite irréprochable
- Idéalement, vous avez une expérience professionnelle en tant que surveillant de garderies
- Vous avez une expérience professionnelle en lien avec les enfants
- Vous aimez le contact avec les enfants
- Vous êtes flexible au niveau des horaires et vous disposez d'un véhicule personnel ;
- Etant donné qu'il s'agit d'un horaire coupé, nous recherchons un candidat qui réside relativement proche. C'est pourquoi, nous analyserons uniquement les candidatures des personnes vivant dans un rayon de 25 km.

Conditions d'emploi

- ➔ Vous êtes engagé dans le cadre d'un contrat à durée déterminée ;
- ➔ Votre horaire de travail est le suivant
 - École de Loupoigne : de 12h25 à 13h25 du lundi au vendredi excepté les mercredis soit 4 heures par semaine

Procédure

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation et d'un extrait de votre casier judiciaire modèle 2 doivent être enregistrées via le [FORMULAIRE](#) du site internet de la Ville de Genappe pour le 08 octobre 2026 au plus tard.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de Madame Virginie Limon, Coordinatrice ATL (067/79.42.44) ou du Service GRH (067/79.42.61-62-63-64)